



DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS, RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS. LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

PLUS DE JUSTICE FISCALE

REDISTRIBUTION DES RICHESSES

LE DIAGNOSTIC

Sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, les baisses d'impôts se sont principalement concentrées sur les ménages les plus aisés. Cette politique fiscale en faveur de la rente, symbolisée par le « bouclier fiscal » s'est faite au détriment des citoyens les plus fragiles, et a contribué à aggraver le déficit public. Dès 2012, nous avons donc redressé les comptes de la Nation tout en répartissant de façon plus équitable les contributions des citoyens.

ÉLÉMENTS CLÉS

- ▶ **UNE NOUVELLE TRANCHE D'IMPOSITION** du revenu à 45 % est créée, alors que la droite l'avait réduite à 40 % lors du quinquennat précédent.
- ▶ **LE QUOTIENT FAMILIAL EST PLAFONNÉ**, afin que ses avantages ne profitent qu'aux ménages qui en ont le plus besoin.
- ▶ **LA PREMIÈRE TRANCHE D'IMPOSITION (5,5 %) EST SUPPRIMÉE** : les ménages les plus modestes ne payent plus l'impôt sur le revenu.
 - ▶ La première tranche débute dorénavant à **9 690 euros** (au lieu de 6 011), au taux de 14 %.
 - ▶ Le plafond de la décote est relevé à **1 135 euros** pour les célibataires et à 1 870 euros pour les couples.
 - ▶ Les seuils d'entrée dans les tranches du barème de l'impôt sur le revenu sont revalorisés.
 - ▶ Les limites des tranches du barème de l'impôt sur le revenu sont indexées sur la hausse des prix hors tabac pour 2014, soit 0,5 %.
- ▶ **UN NOUVEL ALLÈGÈMENT D'IMPÔT** d'un montant de 2 milliards d'euros, pour près de 8 millions de ménages, est prévu pour 2016.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Dès 2012, les premières mesures en faveur d'une meilleure progressivité du système fiscal ont été mises en œuvre. En 2013, le gel du barème qui défavorisait les classes moyennes et populaires est supprimé. En 2015, le gouvernement a baissé les impôts pour les plus modestes.

LE SENS DE NOTRE ACTION

Pour les socialistes, la fiscalité est au service de la justice. Avec elle, nous voulons mieux redistribuer les revenus et aider les ménages les plus en difficulté en leur rendant du pouvoir d'achat, tout en nous assurant que chacun contribue, selon ses moyens, au bien commun.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les baisses d'impôt ont concerné 12 millions de ménages, soit deux contribuables sur trois soumis à l'impôt sur le revenu. Les mesures fiscales se sont principalement concentrées sur les 10 % des ménages les plus modestes.

QUELS OBJECTIFS ?

Améliorer la progressivité de l'impôt en réduisant la fiscalité sur les ménages les plus modestes et en augmentant la part supportée par les plus hauts revenus.

QUELS RÉSULTATS ?

De 2014 à 2016, le gouvernement a réduit le montant de l'impôt sur le revenu de **5 MILLIARDS D'EUROS**. Ces réductions auront bénéficié à **12 MILLIONS DE MÉNAGES**, soit deux tiers des contribuables.

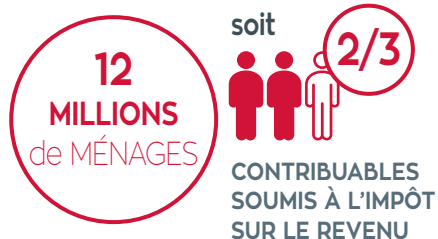
Pour la première fois depuis 2009, la part des prélèvements obligatoires dans la richesse nationale est en baisse :

44,9% en 2014
à 44,6% en 2015
et 44,5% en 2016.

L'effort fiscal est mieux réparti.

POUR QUI ?

BAISSES D'IMPÔTS DEPUIS 2014



DEPUIS ?

DÈS 2012

PREMIÈRES MESURES EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE PROGRESSIVITÉ DU SYSTÈME FISCALE

EN 2013

SUPPRESSION DU GEL DU BARÈME QUI DÉFAVORISAIT LES CLASSES MOYENNES ET POPULAIRE

EN 2015

LE GOUVERNEMENT A BAISSÉ LES IMPÔTS POUR LES PLUS MODESTES

LE CONSTAT

SOUS LE QUINQUENNAT DE NICOLAS SARKOZY

- ▶ POLITIQUE FISCALE EN FAVEUR DE LA RENTE, SYMBOLISÉE PAR LE « BOUCLIER FISCAL »
- ▶ A CONTRIBUÉ À AGGRAVER LE DÉFICIT PUBLIC

OBJECTIFS



COMMENT ?



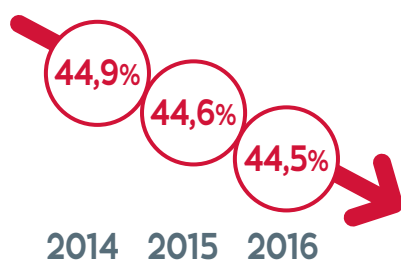
CRÉATION D'UNE NOUVELLE TRANCHE D'IMPOSITION DU REVENU À 45%



SUPPRESSION DE LA PREMIÈRE TRANCHE D'IMPOSITION (5,5%)

RÉSULTATS

LA PART DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES DANS LA RICHESSE NATIONALE EST EN BAISSE



DE 2014 À 2016



BAISSES D'IMPÔT CONCENTRÉES SUR LES 10% DES MÉNAGES LES PLUS MODESTES



L'EFFORT FISCAL EST MIEUX RÉPARTI